

Assurance accidents pour les médecins

La moindre inattention peut vite dégénérer. Les conséquences économiques d'un accident peuvent être graves. Les médecins, notamment, sont particulièrement concernés et ils ne peuvent plus exercer leur activité spécialisée. C'est pourquoi nous avons mis au point une assurance accident complémentaire pour le personnel médical.

Aperçu de vos avantages:

- Versement du capital en cas de sinistre jusqu'à un million
- Barème spécifique adapté aux besoins des médecins
- Conditions de convention-cadre exclusives

Commandez sans engagement une offre directement auprès de notre partenaire de confiance FMH Service (Insurance).

